

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HIMELDA UNLIMITED »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody deux plateaux 7e tranche, non loin du 22e arrondissement de police, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/06/2023, et enregistrés au CEPICI le 21/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HIMELDA UNLIMITED »

Objet :

- Vente de chaussures ;
- Vente de vêtements et sous-vêtements ;
- Vente de parfums
- Vente de mèches et produits cosmétiques ;
- Vente d'accessoires de mode ;
- Vente d'appareils électroniques ;
- Vente d'appareils électro-ménagers ;
- Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,

La prise en location gérance de tous fonds de commerce,

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody deux
plateaux 7e tranche, non loin du 22e arrondissement de
police, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) Mlle KINDO FATOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-07108 du 07/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47744/GTCA/RC/2023 du 07/07/2023

